**Election des membres du Conseil d’Administration (CA)**

A l’occasion de cette AGO (27 janvier 2024), **7 postes au sein du CA sont à pouvoir :**

1 représentant des établissements situés sur le territoire du Comité Départemental de Voile de la Somme :

1 Arbitre :

1 Athlète de Haut Niveau :

1 Corporatif :

1 Jeune de moins de 26 ans :

1 BE ou BP JEPS en exercice :

1 Catégorie Générale :

**Qui peut se présenter à un poste au sein du CA du CDVoile80 ?**

Tout adhérent licencié FFVoile **2024** d’un club FFVoile samarien (80) peut présenter sa candidature.

C’est une **démarche personnelle** qui ne nécessite pas d’avis du club du candidat.

Seules, la **vision départementale** des pratiques FFVoile et sa volonté de participer à sa mesure à la continuelle construction du **développement du CDVoile de la Somme** au sein de la FFVoile, au service des clubs et de leurs adhérents, doivent conduire cet acte de candidature.

**Comment proposer sa candidature ?**

Il faut :

* Être membre d’un club FFVoile du département de la Somme et être licencié à la FFVoile pour la saison en cours : **2024**.
* Adresser sous pli recommandé, sans enveloppe, sa candidature au Comité Départemental de Voile de la Somme, 6 jours au moins avant la date fixée pour l’élection, le cachet de la Poste faisant foi. (21 janvier 2024)
* La lettre de candidature mentionne le nom, prénoms, adresse personnelle du candidat ainsi que le numéro de sa licence en cours (**2024**), et ses motivations en quelques lignes
* Elle doit également préciser si le candidat postule pour :

L’une des catégories réservées (article 15 des statuts du CDVoile80) : arbitre, athlète de Haut Niveau, corporatif, jeune de moins de 26 ans, titulaire d’un BE ou BPJEPS en exercice.

**Ou** pour la Catégorie Générale.

* La lettre de motivation doit être signée par l’intéressé.